

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2011**, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M.Mustapha MEDHIOUB et M.Mohamed Néji HERGLI

BILAN ARRETE AU 30 juin 2011
(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin	31 Décembre
		<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIFS			
	Notes		
Caisses et avoirs auprès des banques	4	6 064 758	1 433 813
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	309 097 267	278 825 428
Portefeuille-titres commercial	6	637 031	-
Portefeuille d'investissement	7	12 758 810	9 661 670
Valeurs immobilisées	8	3 422 223	4 743 417
Autres actifs	9	3 389 388	5 496 146
TOTAL DES ACTIFS		<u><u>335 369 476</u></u>	<u><u>300 160 474</u></u>
			<u><u>320 806 493</u></u>
		30 Juin	31 Décembre
		<u>2011</u>	<u>2010</u>
PASSIFS			
	Notes		
Concours bancaires		7 711	-
Dettes envers la clientèle	10	4 012 615	4 424 966
Emprunts et dettes rattachées	11	274 978 963	236 405 465
Fournisseurs et comptes rattachés	12	10 715 149	17 320 221
Autres passifs	13	3 585 375	5 066 450
TOTAL DES PASSIFS		<u><u>293 299 813</u></u>	<u><u>263 217 102</u></u>
			<u><u>279 302 384</u></u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		25 000 000	20 000 000
Réserves		12 736 464	10 464 653
Résultats reportés		760 866	693 903
Résultat de la période		3 572 333	5 784 816
Total des capitaux propres	14	<u><u>42 069 663</u></u>	<u><u>36 943 372</u></u>
			<u><u>41 504 109</u></u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u><u>335 369 476</u></u>	<u><u>300 160 474</u></u>
			<u><u>320 806 493</u></u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin	31 Décembre
	<u>Notes</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	15 111 734	14 056 783
Intérêts et charges assimilées	16	(7 663 649)	(13 792 828)
Produits des placements	17	164 958	239 536
Autres produits d'exploitation		221 869	398 299
Produit net		<u>7 834 912</u>	<u>8 042 888</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	18	1 519 478	1 347 874
Dotations aux amortissements	19	230 816	261 252
Autres charges d'exploitation	20	778 842	837 893
Total des charges d'exploitation		<u>2 529 136</u>	<u>2 447 019</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>5 305 776</u>	<u>5 595 869</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	804 392	(825 786)
Dotations nettes aux autres provisions	22	37 799	(37 322)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>4 463 585</u>	<u>6 458 977</u>
Autres gains ordinaires	23	30 452	772 948
Autres pertes ordinaires	24	(7 627)	(9 872)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>4 486 409</u>	<u>7 222 053</u>
Impôts sur les bénéfices	25	(914 076)	(1 437 237)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>3 572 333</u>	<u>5 784 816</u>

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16 Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2010</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	26	93 774 554	97 073 350	199 436 447
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(90 734 338)	(105 950 376)	(218 552 185)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(2 053 166)	(1 987 489)	(4 755 388)
Intérêts payés	29	(6 089 241)	(5 590 119)	(12 821 911)
Impôts et taxes payés	30	(1 044 454)	(1 474 416)	(2 680 780)
Autres flux liés à l'exploitation	36	(1 050 732)	(824 233)	(1 268 621)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(7 197 377)</u>	<u>(18 753 281)</u>	<u>(40 642 438)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(41 722)	(154 624)	(616 163)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	52 151	1 281 493	4 779 390
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(4 025 000)	(5 185 000)	(5 785 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 299 114	1 107 611	1 496 628
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(2 715 458)</u>	<u>(2 950 521)</u>	<u>(125 144)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	35	(3 004 675)	(2 166 945)	(2 171 354)
Encaissements provenant des emprunts	11	47 500 000	37 500 000	93 300 000
Remboursements d'emprunts	11	(33 675 125)	(32 882 713)	(65 898 656)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>10 820 200</u>	<u>2 450 342</u>	<u>25 229 990</u>
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires				
		<u>500 000</u>	<u>15 000 000</u>	<u>14 500 000</u>
Variation de trésorerie				
		<u>1 407 366</u>	<u>(4 253 460)</u>	<u>(1 037 592)</u>
Trésorerie au début de l'exercice		4 649 681	5 687 273	5 687 273
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 057 047	1 433 813	4 649 681

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal****1-1 Présentation de la société**

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2011, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.

- La taxe de formation professionnelle perçue calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 30 Juin 2011, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes, ainsi que la circulaire BCT n°2011-04.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour

leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| • Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge |
| • Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| • Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011**

(exprimé en dinars)

NOTE 4 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Banques	5 904 979	1 403 458	4 645 070
- Caisses	159 779	30 355	4 611
<u>Total</u>	<u>6 064 758</u>	<u>1 433 813</u>	<u>4 649 681</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
Créances sur contrats mis en force	327 039 778	293 040 241	312 137 533
Encours financiers	304 036 275	278 346 995	297 779 032
Impayés	24 372 276	15 998 691	15 674 412
Intérêts échus différés	(1 368 773)	(1 305 444)	(1 315 911)
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 322 654	1 893 755	3 289 710
<u>Total brut des créances leasing</u>	<u>329 362 432</u>	<u>294 933 996</u>	<u>315 427 243</u>
<u>A déduire couverture</u>			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 331 716)	(5 741 552)	(8 556 001)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 815 490)	(8 840 227)	(8 763 464)
Produits réservés	(2 117 959)	(1 526 789)	(1 520 852)
Total net des créances leasing	<u>309 097 267</u>	<u>278 825 428</u>	<u>296 586 926</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2010</u>	<u>301 068 742</u>
---	---------------------------

Additions de la période

- Investissements	79 005 744
- Relocations	158 058
- Transferts	2 257 857

Retraits de la période

- Cessions à la valeur résiduelle	(979 613)
- Cessions anticipées	(4 514 889)
- Relocations	(149 830)
- Transferts	(2 072 673)
- Remboursements du capital	(68 414 467)

<u>Solde au 30 juin 2011</u>	<u>306 358 929</u>
-------------------------------------	---------------------------

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Paiement minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	138 990 361	127 359 935	136 635 113
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	198 759 382	185 082 865	193 991 606
- A recevoir dans plus de 5 ans	7 557 156	3 123 823	6 562 858
Total des paiement minimaux sur contrats actifs	<u>345 306 899</u>	<u>315 566 623</u>	<u>337 189 577</u>
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 042 737	22 204 835	22 949 431
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	21 621 204	20 488 244	20 924 353
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 012 015	259 932	710 597
Total des produits financiers non acquis	<u>45 675 956</u>	<u>42 953 011</u>	<u>44 584 381</u>
- Valeurs résiduelles	1 039 749	2 020 428	1 583 149
- Contrats suspendus ordinaires	57 078	77 934	65 513
- Contrats suspendus contentieux	3 308 505	3 635 021	3 525 174
- Contrats en instance de mise en force	2 322 654	1 893 755	3 289 710
<u>Encours des contrats</u>	<u>306 358 929</u>	<u>280 240 750</u>	<u>301 068 742</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - tunis

30 juin 2011

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	219 108 460	66 739 842	9 044 385	1 960 644	7 182 944	304 036 275
Impayés	1 999 863	7 917 407	2 497 467	1 088 806	10 268 624	23 772 167
Autres créances	40 544	142 815	124 583	64 128	228 039	600 109
Contrats en instance de mise en force	2 322 654	-	-	-	-	2 322 654
CREANCES LEASING	223 471 521	74 800 064	11 666 435	3 113 578	17 679 607	330 731 205
Avances reçues (*)	(2 752 380)	(2 984)	(5)	-	(186 594)	(2 941 963)
Dépôts de garantie (*)	(191 127)	(784 000)	(26 000)	(4 000)	(60 450)	(1 065 577)
ENCOURS GLOBAL	220 528 014	74 013 080	11 640 430	3 109 578	17 432 563	326 723 665
ENGAGEMENTS HORS BILAN	18 604 741	354 400	-	-	-	18 959 141
TOTAL ENGAGEMENTS	239 132 755	74 367 480	11 640 430	3 109 578	17 432 563	345 682 806
Produits réservés	-	-	(477 203)	(188 267)	(1 452 489)	(2 117 959)
Provisions sur encours financiers	-	-	(10 254)	(356 959)	(6 964 503)	(7 331 716)
Provisions sur impayés	-	-	(1 013 183)	(758 133)	(9 044 174)	(10 815 490)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 500 640)	(1 303 359)	(17 461 166)	(20 265 165)
ENGAGEMENTS NETS	239 132 755	74 367 480	10 139 790	1 806 219	(28 603)	325 417 641
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			3,37%	0,90%	5,04%	
				9,31%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2010				7,61%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			12,89%	41,91%	100,00%	
				62,97%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2010				75,18%		

(*) Présentées au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres commercial

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Certificats de Dépôt	-	-	500 000
- Obligations et actions cotées	637 031	-	226 424
<u>Total</u>	<u>637 031</u>	<u>-</u>	<u>726 424</u>

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Titres de participation	6 278 038	3 278 038	3 278 038
- Titres immobilisés	8 630 580	7 233 440	7 479 980
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192	3 192
<u>Montant brut</u>	<u>14 911 810</u>	<u>10 514 670</u>	<u>10 761 210</u>

A déduire :

- Versement restant à effectuer sur titres	(1 800 000)	(500 000)	(500 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>13 111 810</u>	<u>10 014 670</u>	<u>10 261 210</u>

A déduire :

- Provisions pour dépréciation	(353 000)	(353 000)	(353 000)
<u>Montant net</u>	<u>12 758 810</u>	<u>9 661 670</u>	<u>9 908 210</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	3 278 038	3 278 038	-
<u>Additions de la période</u>			
- CIL SICAR	3 000 000	1 700 000	1 300 000
<u>Soldes au 30 Juin 2011</u>	<u>6 278 038</u>	<u>4 978 038</u>	<u>1 300 000</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2010	7 479 980	6 979 980	500 000
<u>Additions de la période</u>			
- Société VOG TUNISIA	600 000	600 000	-
- Société MEHARI HAMMAMET	1 000 000	500 000	500 000
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société LASER INDUSTRIES	125 000	125 000	-
- Société DAR EL JELD	-	500 000	(500 000)
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	(44 460)	(44 460)	-
- Société BOMAR	(175 000)	(175 000)	-
- Société AROMA Industries	(40 100)	(40 100)	-
- Société Immobilière SIDI AMEUR	(50 000)	(50 000)	-
- Société SODAS	(18 000)	(18 000)	-
- Société FORACHEM	(38 840)	(38 840)	-
- Société ECOLO CONCEPT	(40 000)	(40 000)	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	(18 000)	(18 000)	-
- Société STAUR	(50 000)	(50 000)	-
- Société Immobilière BEL AIR	(400 000)	(400 000)	-
- Société Immobilière de Carthage	(300 000)	(300 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2011</u>	<u>8 630 580</u>	<u>8 130 580</u>	<u>500 000</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participation</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011	99,99%
<u>Total des titres de participation</u>			<u>6 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société BOMAR	27 500	10	275 000	2008/2009	7,43%
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	64 806	10	648 060	2008/2010	14,09%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	7 500	10	75 000	2008	5,77%
* Société KOKET	5 000	100	500 000	2008	15,15%
* Société OCEANA	5 500	100	550 000	2009	9,82%
* Société FORACHEM	11 652	10	116 520	2008	10,59%
* Société Générale Industrielle et Ingénierie	7 500	10	75 000	2008	1,88%
* Société Immobilière de Carthage	21 000	100	2 100 000	2008/2010/2011	29,17%
* Société Ecolo Concept	400	100	40 000	2009	10,00%
* Société SODAS	930	100	93 000	2009	22,14%
* Société TECNOCASA Consulting	1 800	10	18 000	2009	10,00%
* Société STAUR	1 750	100	175 000	2010	17,50%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15,63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30,00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	1 000 000	2010	17,54%
* SPI LE CAPITOLE	1 300	100	130 000	2010	15,66%
* COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21,43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
* Société VOG TUNISIE	6 000	100	600 000	2011	27,27%
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10	125 000	2011	29,41%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>8 630 580</u>		
<u>Total</u>			<u>14 908 618</u>		

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 8 : Valeurs immobilisées**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES****ARRETE AU 30 JUIN 2011**

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels		95 675	-	-	-	95 675	79 430	4 331	-	-	83 761	11 914
Total des immobilisations incorporelles		95 675	-	-	-	95 675	79 430	4 331	-	-	83 761	11 914
Immeubles	5,0%	4 511 939	3 873	-	-	4 515 812	1 657 314	97 301	-	-	1 754 615	2 761 196
Matériel de transport	20,0%	828 567	-	67 900	-	760 667	392 429	75 984	9 053	-	459 360	301 307
Equipements de bureau	10,0%	348 229	12 994	-	3 441	357 782	215 855	12 670	-	3 054	225 471	132 311
Matériel informatique	33,3%	295 460	18 128	-	30 796	282 792	230 016	21 064	-	30 605	220 475	62 317
Installations générales	10,0%	332 103	6 727	-	-	338 830	173 037	12 616	-	-	185 653	153 177
Total des immobilisations corporelles		6 316 297	41 722	67 900	34 237	6 255 883	2 668 651	219 635	9 053	33 659	2 845 574	3 410 309
TOTAUX		6 411 972	41 722	67 900	34 237	6 351 558	2 748 081	223 966	9 053	33 659	2 929 335	3 422 223

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Prêts au personnel	1 473 624	1 188 646	1 208 834
- Créances sur cessions d'immobilisations	380 348	545 100	496 714
- Avances aux fournisseurs	95 175	91 450	91 150
- Avances et acomptes au personnel	8 800	2 800	-
- Etat, crédit de TVA	-	2 784 649	2 263 081
- Compte d'attente / avance de TVA	239 492	187 017	140 620
- Compte d'attente / régularisation de TVA	-	-	225 959
- Produits à recevoir des tiers	470 051	254 811	387 855
- Compte d'attente	38 328	19 115	13 304
- Charges constatées d'avance	272 376	251 789	27 752
- Créances sur cession titre immobilisés	57	49	49
- Autres comptes débiteurs	221 986	215 766	229 423
- Charges à répartir	49 252	57 502	56 102
- Frais d'émission des obligations	791 281	546 781	774 100
<u>Total brut</u>	<u>4 040 770</u>	<u>6 145 474</u>	<u>5 914 943</u>
A déduire :			
- Provisions	(651 382)	(649 328)	(643 582)
<u>Montant net</u>	<u>3 389 388</u>	<u>5 496 146</u>	<u>5 271 361</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	655 860	-	655 860	599 758	6 850	606 608	49 252
Frais d'émission des obligations	(a)	3 060 203	168 001	3 228 204	2 286 103	150 820	2 436 923	791 281
TOTAUX		3 716 063	168 001	3 884 064	2 885 861	157 670	3 043 531	840 533

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des obligations sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 150 820 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	1 065 577	1 910 680	1 780 658
- Avances et acomptes reçus des clients	2 941 963	2 506 061	2 617 634
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	8 225	5 075
<u>Total</u>	<u>4 012 615</u>	<u>4 424 966</u>	<u>4 403 367</u>

NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Banques locales	68 571 429	71 833 334	68 000 000
- Banques étrangères	5 200 600	8 829 763	6 647 154
- Emprunts obligataires	178 000 000	118 000 000	158 000 000
- Billets de trésorerie	-	30 500 000	11 300 000
- Certificats de leasing	16 000 000	2 000 000	10 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>267 772 029</u>	<u>231 163 097</u>	<u>253 947 154</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	645 352	776 576	1 053 931
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	45 609	84 592	63 189
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	6 514 380	4 609 090	4 542 966
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	16 047	43 903
- Intérêts courus sur certificats de leasing	40 762	64 248	6 444
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(39 169)	(60 999)	(49 843)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(247 186)	(49 712)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 206 934</u>	<u>5 242 368</u>	<u>5 610 878</u>
<u>Total</u>	<u>274 978 963</u>	<u>236 405 465</u>	<u>259 558 032</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**ARRETE AU 30 JUIN 2011**

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	600 000	-	-	600 000	-	600 000
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	600 000	-	-	600 000	-	600 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	-	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	-	800 000	400 000	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	200 000	200 000	-	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 600 000	-	800 000	800 000	-	800 000
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 200 000	-	-	4 200 000	2 800 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	3 600 000	-	-	3 600 000	2 700 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**ARRETE AU 30 JUIN 2011**

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	10 000 000	-	1 428 571	8 571 429	7 142 858	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (1/2011)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2/2011)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (1/2011)	1 500 000	Annuellement (2011-2016)	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
<u>Sous-total</u>			68 000 000	11 500 000	10 928 571	68 571 429	46 342 858	22 228 571
<u>BANQUES ETRANGERES</u>								
JEXIMBANK YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	343 991	-	343 991	-	-	-
B.E.I EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	6 303 163	-	1 102 563	5 200 600	2 931 132	2 269 468
<u>Sous-total</u>			6 647 154	-	1 446 554	5 200 600	2 931 132	2 269 468
<u>Total des crédits bancaires</u>			74 647 154	11 500 000	12 375 125	73 772 029	49 273 990	24 498 039

- (a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .
- (b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**ARRETE AU 30 JUIN 2011**

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	20 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			158 000 000	30 000 000	10 000 000	178 000 000	133 000 000	45 000 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**ARRETE AU 30 JUIN 2011**

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>								
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	En bloc le 16/03/2011	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Billets de trésorerie à court terme			10 300 000	-	10 300 000	-	-	-
<u>Sous-total</u>			11 300 000	-	11 300 000	-	-	-
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000	En bloc le 28/03/2011	10 000 000	-	-	10 000 000	-	10 000 000
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Sous-total</u>			10 000 000	6 000 000	-	16 000 000	6 000 000	10 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>			21 300 000	6 000 000	11 300 000	16 000 000	6 000 000	10 000 000
<u>TOTAL GENERAL</u>			253 947 154	47 500 000	33 675 125	267 772 029	188 273 990	79 498 039

NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	140 493	174 509	112 156
- Effets à payer	1 577	665	16 986
- Effets à payer, prestataire assurance	86 037	263 599	-
<u>Sous total</u>	<u>228 107</u>	<u>438 773</u>	<u>129 142</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	2 475 132	3 933 359	1 596 678
- Effets à payer	7 536 648	12 752 960	9 668 987
- Retenue de garantie	223 874	179 171	188 463
- Factures non parvenues	251 388	15 958	958
<u>Sous total</u>	<u>10 487 042</u>	<u>16 881 448</u>	<u>11 455 086</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>10 715 149</u>	<u>17 320 221</u>	<u>11 584 228</u>

NOTE 13 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Personnel, provisions pour congés payés	245 053	211 173	245 053
- Personnel, rémunérations dues	84	84	-
- Personnel, autres charges à payer	200 940	-	234 052
- Etat, retenues sur salaires	94 632	84 114	9 237
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	257 015	357 622	312 168
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	-	23 703	4 468
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	2 500	45 750
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 25)	416 779	885 828	436 930
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 647	11 525	10 458
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	7 352	6 335	7 352
- Etat, TVA à payer	31 274	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser	65 290	-	65 290
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	11 632	2 527	9 527
- CNSS	183 171	165 051	97 866
- CAVIS	25 991	23 662	9 683
- CNAM	14 361	13 114	8 013
- Assurance Multirisque	2 887	-	-
- Assurance Auto	34 828	36 303	-
- Assurance Groupe	15 906	13 779	13 133
- Autres comptes créditeurs	62 996	1 003 717	132 997
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	44 581	37 248	44 581
- Prestataires Recouvrement	106 579	64 652	66 692
- Prestataires Assurances	1 494 937	1 220 037	1 797 331
- Diverses Charges à payer	213 862	370 730	198 884
- Autres produits constatés d'avance	12 578	12 746	7 293
- Provisions pour risques et charges	30 000	-	-
- Provisions pour départ à la retraite	-	40 000	-
- Provisions pour divers risques	-	480 000	-
<u>Total</u>	<u>3 585 375</u>	<u>5 066 450</u>	<u>3 756 758</u>

NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Capital social	(A)	25 000 000	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	2 000 000	1 500 000	1 500 000
- Réserve extraordinaire		1 250 000	4 750 000	4 750 000
- Réserves pour réinvestissements		7 740 000	2 650 000	2 650 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000	500 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 246 464	1 064 653	1 053 244
- Résultats reportés		760 866	693 903	693 903
Total des capitaux propres avant résultat de la période		38 497 330	31 158 556	31 147 147
Résultat de la période (1)		3 572 333	5 784 816	10 356 962
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	42 069 663	36 943 372	41 504 109
Nombre d'actions (2)	(*)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0,714	1,157	2,071

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2011, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 30 juin 2011 et au titre des périodes précédentes est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 30 juin 2011.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2011
 (exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	893 181	7 338 957	33 325 552
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 Mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722	(7 338 957)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 Mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)					-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)		(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 25 Mai 2010	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(6 996)				(6 996)
Résultat de la période close le 30 juin 2010									5 784 816	5 784 816
Solde au 30 Juin 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 064 653	500 000	693 903	5 784 816	36 943 372
Résultat de la période close le 30 juin 2010 (annulation)									(5 784 816)	(5 784 816)
Divers						(11 409)				(11 409)
Résultat net de l'exercice 2010									10 356 962	10 356 962
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	693 903	10 356 962	41 504 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000		200 000		3 066 962	(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 000 000)		(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 24 Mai 2011	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(6 780)				(6 780)
Résultat de la période close le 30 juin 2011									3 572 333	3 572 333
Solde au 30 Juin 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	-	1 246 464	500 000	760 866	3 572 333	42 069 663

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
- Intérêts de leasing	14 533 874	13 522 630	28 089 270
- Intérêts de retard	855 686	415 858	955 521
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	134 695	85 278	168 023
- Autres	184 586	147 202	322 722
Total	<u>15 708 841</u>	<u>14 170 968</u>	<u>29 535 536</u>
 - Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	194 255	214 728	201 756
Intérêts de retard antérieurs	64 867	(22 082)	63 803
 - Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(647 333)	(240 536)	(346 726)
Intérêts de retard	(208 896)	(66 295)	(151 554)
Variation des produits réservés	<u>(597 107)</u>	<u>(114 185)</u>	<u>(232 721)</u>
 Total des intérêts et des produits de leasing	<u>15 111 734</u>	<u>14 056 783</u>	<u>29 302 815</u>
 - Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	297 478 055	249 693 739	249 693 739
. A la fin de la période	302 993 346	276 527 794	297 478 055
. Moyenne	(D) 300 235 701	263 110 767	273 585 897
 - Intérêts de la période	(C) 14 533 874	13 522 630	28 089 270
 - Taux moyen	(C) / (D) 9,68%	10,28%	10,27%

NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Intérêts des emprunts obligataires	4 917 550	3 585 214	7 785 733
- Intérêts des crédits des banques locales	1 981 220	1 856 072	3 863 799
- Intérêts des crédits des banques étrangères	150 847	236 115	431 105
- Intérêts des autres opérations de financement	523 169	654 225	1 478 551
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	150 820	115 897	275 903
<u>Total des charges financières des emprunts</u> (A)	<u>7 723 606</u>	<u>6 447 523</u>	<u>13 835 092</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(70 631)	(20 691)	(66 166)
- Autres charges financières	10 674	12 248	23 903
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(59 957)</u>	<u>(8 443)</u>	<u>(42 263)</u>
<u>Total général</u>	<u>7 663 649</u>	<u>6 439 080</u>	<u>13 792 828</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	253 947 154	226 545 810	226 545 810
. A la fin de l'exercice	267 772 029	231 163 097	253 947 154
. Moyenne (B)	260 859 592	228 854 454	240 246 482
- Taux moyen (A) / (B)	5,92%	5,63%	5,76%

NOTE 17 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Intérêts des comptes courants	6 758	6 365	13 181
- Plus values sur cession des titres immobilisés	124 722	136 343	171 900
- Dividendes sur titres SICAV	136 853	-	-
- Moins values sur titres SICAV (*)	(123 329)	-	-
- Plus values sur titres SICAV	4 036	19 077	44 201
- Autres produits financiers	15 918	77 751	187 914
<u>Total</u>	<u>164 958</u>	<u>239 536</u>	<u>417 198</u>

Ces moins values ont été constatées suite à la cession des titres SICAV détenues par la société, et ce, suite au détachement leurs correspondants

NOTE 18 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Salaires et complément de salaires	1 227 932	1 084 813	2 216 990
- Charges connexes aux salaires	39 981	38 338	106 380
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	211 658	189 773	384 694
- Autres charges sociales	39 907	34 950	72 875
<u>Total</u>	<u>1 519 478</u>	<u>1 347 874</u>	<u>2 780 940</u>

NOTE 19 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 330	7 126	14 949
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	219 636	245 626	478 392
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	6 850	8 500	20 550
<u>Total</u>	<u>230 816</u>	<u>261 252</u>	<u>513 891</u>

NOTE 20 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Achats de matières et fournitures	91 339	107 943	199 967
<u>Total des achats</u>	<u>91 339</u>	<u>107 943</u>	<u>199 967</u>
- Sous-traitance générale	12 742	9 388	29 435
- Locations	34 569	35 540	70 780
- Entretiens et réparations	64 000	69 619	144 251
- Primes d'assurances	22 586	23 405	45 465
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>133 897</u>	<u>137 952</u>	<u>289 931</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	61 787	49 574	120 207
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	69 403	79 967	146 995
- Publicités, publications, relations publiques	67 252	77 600	201 511
- Déplacements, missions et réceptions	37 814	54 150	70 366
- Frais postaux et de télécommunications	71 997	85 246	161 302
- Services bancaires et assimilés	93 937	93 910	187 010
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>402 190</u>	<u>440 447</u>	<u>887 391</u>
- Jetons de présence	31 500	21 000	42 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>39 000</u>	<u>28 500</u>	<u>57 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	36 477	37 020	70 420
- T.C.L	50 000	50 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 916	2 270	2 798
- Autres impôts et taxes	24 023	33 761	51 514
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>112 416</u>	<u>123 051</u>	<u>224 731</u>
<u>Total général</u>	<u>778 842</u>	<u>837 893</u>	<u>1 659 020</u>

NOTE 21 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 753 255	2 328 661	6 556 662
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 925 513)	(3 129 447)	(3 825 433)
- Créances radiées	-	-	918 802
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(794 329)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créanc	-	-	(91 988)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(32 485)
- Encaissement sur créances radiées	(23 350)	(25 000)	(251 483)
<u>Total</u>	<u>804 392</u>	<u>(825 786)</u>	<u>2 479 747</u>

NOTE 22 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des autres provisions est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dotations aux provisions pour divers risques	30 000	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des autres actifs	7 799	117 143	126 369
- Reprises sur provisions pour dépréciations des actions cotées	-	(4 465)	(4 465)
- Reprises sur provisions pour dépréciations des valeurs immobilisées	-	(150 000)	(1 050 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	(14 972)
- Reprises sur provisions pour départ à la retraite	-	-	(40 000)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-	(480 000)
<u>Total</u>	<u>37 799</u>	<u>(37 322)</u>	<u>(1 463 068)</u>

NOTE 23 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	210	734 996	2 032 936
- Apurement de comptes	30 159	37 313	74 749
- Autres gains sur éléments exceptionnels	83	639	1 490
<u>Total</u>	<u>30 452</u>	<u>772 948</u>	<u>2 109 175</u>

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	7 484	-	518
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	23	15	3 295
- Moins value sur cession titres	-	9 857	9 857
- Pénalités de retard	120	-	525
<u>Total</u>	<u>7 627</u>	<u>9 872</u>	<u>14 194</u>

NOTE 25 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
Bénéfice comptable	4 486 409	7 222 053	12 449 933
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 753 255	2 328 661	6 556 662
- Dotations aux provisions des autres actifs	7 799	117 143	126 369
- Dotations aux provisions pour risque divers	30 000	-	-
- Reprises sur provisions fiscales 2007	2 925 513	3 129 447	8 296 637
- Reprises sur provisions fiscales 2008	-	-	959 121
- Reprises sur provisions fiscales 2009	-	-	2 369 020
- Provisions pour congés payés 2010/2009	-	-	245 053
- Jetons de présence excédentaires	17 500	7 000	18 000
- Diverses charges non déductibles	42 198	44 948	85 190
- Moins value SICAV	104 876	-	-
- Moins value latente sur SICAV	18 453	-	-
A déduire			
- Provisions fiscales 2007/2006 pour affaires en cours	-	-	7 005 018
- Reprises sur provisions comptables	2 925 513	3 129 447	4 619 760
- Provisions pour congés payés 2009/2008	-	-	219 760
- Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations	-	-	1 050 000
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	-	480 000
- Reprise sur provisions pour départ à la retraite	-	-	40 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	14 971
- Reprises sur provisions pour valeurs immobilisées	-	150 000	-
- Dividendes	136 853	-	-
- Plus value sur titres	-	54 958	54 957
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>8 323 637</u>	<u>9 514 847</u>	<u>17 621 519</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	3 753 255	2 328 661	6 556 662
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>4 570 382</u>	<u>7 186 186</u>	<u>11 064 857</u>
Réinvestissements exonérés sans Minimum d'Impôt :			
* Société PROMOTEL	-	-	600 000
<u>Bénéfice fiscal base du Minimum d'Impôt</u>	<u>4 570 382</u>	<u>7 186 186</u>	<u>10 464 857</u>
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :			
* Société DAR EL JELD	500 000	500 000	500 000
* Société NAWEL INDUSTRIE	-	60 000	60 000
* Société de Promotion Immobilière LE CAPITOLE	-	130 000	130 000
* Société de Promotion Immobilière COMETE	-	300 000	300 000
* Société Immobilière de CARTHAGE	600 000	1 200 000	1 200 000
* CIL SICAR	-	-	1 700 000
* Société VIRGIN OLIVE TUNISIA	-	-	600 000
* Société MEHARI HAMMAMET	500 000	-	-
* Société LASER INDUSTRIES	125 000	-	-
* Montant à investir	233 735	889 794	-
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>2 611 647</u>	<u>4 106 392</u>	<u>5 974 857</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	<u>914 076</u>	<u>1 437 237</u>	<u>2 092 971</u>
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	493 572	550 635	1 651 905
- Retenues sur placements	3 726	774	4 136
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	<u>416 778</u>	<u>885 828</u>	<u>436 930</u>

NOTE 26 : Encaissements reçus des clients

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	15 674 412	14 868 645	14 868 645
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(24 372 276)	(15 998 691)	(15 674 412)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 10	(2 617 634)	(2 583 326)	(2 583 326)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 10	2 941 963	2 506 061	2 617 634
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 10	(1 785 733)	(2 375 247)	(2 375 247)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 10	1 070 652	1 918 905	1 785 733
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 315 911)	(1 178 890)	(1 178 890)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 368 773	1 305 444	1 315 911
- TVA collectée	+		14 033 738	13 200 889	27 134 403
- TVA collectée sur avances et acomptes			(1 009 413)	(1 297 547)	(2 125 348)
- Remboursements principal	+	Note 5	68 414 467	63 954 708	133 803 315
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 15	15 708 841	14 170 968	29 535 536
- Autres produits d'exploitation	+		221 869	185 649	398 299
- Créances virées en pertes	-	Note 21	-	-	(918 802)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 21	23 350	25 000	251 483
- Encours financiers virés en pertes	-	Note 5	-	-	212 515
- Plus/Moins values sur relocations	-	Note 5	(8 228)	(72 328)	(419 925)
- Plus/Moins values sur transferts	-	Note 5	(185 184)	(757 107)	(769 734)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	496 714	649 158	649 158
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(380 348)	(545 100)	(496 714)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	979 613	473 177	521 896
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	4 514 889	8 622 981	12 884 317
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>93 774 554</u>	<u>97 073 350</u>	<u>199 436 447</u>

NOTE 27 : Investissements dans les contrats de Leasing

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	11 455 086	10 743 268	10 743 268
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(10 487 042)	(16 881 448)	(11 455 086)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	-	Note 9	(91 150)	(91 150)	(91 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 9	95 175	91 450	91 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	79 005 744	98 168 357	193 007 302
- TVA sur Investissements	+		10 710 775	13 914 024	26 294 076
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	45 750	8 375	8 375
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	-	(2 500)	(45 750)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>			<u>90 734 338</u>	<u>105 950 376</u>	<u>218 552 185</u>

NOTE 28 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 13	-	9 539	9 539
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 13	(84)	(84)	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	-	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	8 800	2 800	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	129 142	306 955	306 955
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(228 107)	(438 773)	(129 142)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	245 053	219 760	219 760
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-		(245 053)	(211 173)	(245 053)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	234 052	346 525	346 525
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(200 940)	-	(234 052)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	9 237	22 554	22 554
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(94 632)	(84 114)	(9 237)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	312 168	256 005	256 005
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(257 015)	(357 622)	(312 168)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	97 866	98 300	98 300
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(183 171)	(165 051)	(97 866)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	9 683	11 252	11 252
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(25 991)	(23 662)	(9 683)
- CNAM en début de période	+	Note 13	8 013	8 076	8 076
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(14 361)	(13 114)	(8 013)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 13	13 133	14 406	14 406
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 13	(15 906)	(13 779)	(13 133)
- Assurance multirisque en début de période	+	Note 13	-	-	-
- Assurance multirisque en fin de période	-	Note 13	(2 887)	-	-
- Assurance auto en début de période	+	Note 13	-	-	-
- Assurance auto en fin de période	-	Note 13	(34 828)	(36 303)	-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	44 581	39 229	39 229
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(44 581)	(37 248)	(44 581)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 13	198 884	185 172	185 172
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 13	(213 862)	(370 730)	(198 884)
- TVA, payée sur biens et services	+		118 067	104 851	262 548
- Charges de personnel	+	Note 18	1 519 478	1 347 874	2 780 940
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	778 842	837 893	1 659 020
- Impôts et taxes	-	Note 20	(112 416)	(123 051)	(224 731)
- Charges à répartir	+	Note 9	-	51 001	61 651
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>2 053 166</u>	<u>1 987 489</u>	<u>4 755 388</u>

NOTE 29 : Intérêts payés

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 9	168 001	20 257	407 582
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(99 556)	(128 071)	(128 071)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	39 169	308 185	99 556
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	4 468	226	226
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	-	(23 703)	(4 468)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	4 542 966	3 666 150	3 666 150
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(6 514 380)	(4 609 090)	(4 542 966)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	1 053 931	628 371	628 371
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(645 352)	(776 576)	(1 053 931)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	63 189	109 096	109 096
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(45 609)	(84 592)	(63 189)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 11	43 903	43 903	43 903
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 11	-	(16 047)	(43 903)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	6 444	193 074	193 074
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(40 762)	(64 248)	(6 444)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	7 663 649	6 439 080	13 792 828
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 16	(150 820)	(115 897)	(275 903)
<u>Intérêts payés</u>			<u>6 089 241</u>	<u>5 590 119</u>	<u>12 821 911</u>

NOTE 30 : Impôts payés

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	436 930	755 344	755 344
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(416 778)	(885 828)	(436 930)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	10 458	10 401	10 401
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(12 647)	(11 525)	(10 458)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 13	7 352	6 593	6 593
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 13	(7 352)	(6 335)	(7 352)
- TVA payée	+		-	45 478	45 478
- Impôts et taxes	+	Note 20	112 416	123 051	224 731
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 25	914 076	1 437 237	2 092 971
<u>Impôts payés</u>			<u>1 044 454</u>	<u>1 474 416</u>	<u>2 680 780</u>

NOTE 31 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 8	-	20 658	22 751
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 8	41 722	133 967	593 412
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>41 722</u>	<u>154 624</u>	<u>616 163</u>

NOTE 32 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Moins-values sur cession d'immobilisations	-	Note 24	(7 484)	-	(518)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 8	58 847	546 497	2 746 973
- Immobilisations mises en rebut	+	Note 8	578	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 23	-	734 996	2 032 936
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>52 151</u>	<u>1 281 493</u>	<u>4 779 390</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	4 025 000	5 185 000	5 785 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>4 025 000</u>	<u>5 185 000</u>	<u>5 785 000</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	1 174 400	971 300	1 324 760
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 17	124 722	136 343	171 900
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 9	49	17	17
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 9	(57)	(49)	(49)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 299 114</u>	<u>1 107 611</u>	<u>1 496 628</u>

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dividendes	+	Note 14	3 000 000	2 160 000	2 160 000
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	9 527	2 476	2 476
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(11 632)	(2 527)	(9 527)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	6 780	6 996	18 405
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>3 004 675</u>	<u>2 166 945</u>	<u>2 171 354</u>

NOTE 36 : Autres flux de trésorerie

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	Note 9	(413 400)	(397 357)	(538 307)
- Remboursements sur prêts au personnel	-	Note 9	148 610	153 131	273 893
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	387 855	252 759	252 759
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(470 051)	(254 811)	(387 855)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	27 752	24 645	24 645
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(272 376)	(251 789)	(27 752)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	229 423	237 195	237 195
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(221 986)	(215 766)	(229 423)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	13 304	6 253	6 253
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(38 328)	(19 115)	(13 304)
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en début de l'exercice	+	Note 9	225 959	-	-
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en fin de l'exercice	-	Note 9	-	-	(225 959)
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 13	(65 290)	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 13	65 290	-	65 290
- Placements en titres en début de période	+	Note 6	226 424	212 707	212 707
- Placements en titres en fin de période	-	Note 6	(637 031)	-	(226 424)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(199 689)	(1 609 617)	(1 609 617)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	169 575	1 068 369	199 689
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(1 797 331)	(1 377 388)	(1 377 388)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	1 494 937	1 220 037	1 797 331
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(7 293)	(17 506)	(17 506)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	12 578	12 746	7 293
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	40 236	103 193	245 297
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	30 242	37 952	76 239
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(143)	(9 872)	(13 676)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(1 050 732)</u>	<u>(824 233)</u>	<u>(1 268 621)</u>

Note 37 : Engagements hors bilan :**I- Engagements donnés**

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	38.203.989 DT
Engagements sur opérations de leasing	19.609.924 DT
Total des engagements donnés	57 813 913 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques	1.338.444 DT
- Les cautions reçues	147.680.602 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	45.675.961 DT
- Valeurs des biens, objet de leasing	259.323.793 DT
Total des engagements reçus	454 018 800 DT

Les engagements de financements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 30 Juin 2011 à 4.182.500 €.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011

Messieurs les Actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2011.
 - 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L », comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
 - 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, ainsi que des dispositions spéciales portant soutien aux activités économiques objet de la circulaire de la BCT n°2011-04. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
 - 4- Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.
 - 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.
-

Tunis, le 12 Août 2011

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

F.A.C

Mohamed Néji HERGLI

2011 AS 869
